



Accident du travail et congés

Par **Imai**, le **04/07/2010** à **20:31**

Bonjour,
Un de mes proches vient de se rompre le tendon d'Achille sur son lieu de travail (début juillet 2010), il demeure donc en arrêt au minimum pour les 2 prochains mois.
Néanmoins, nous avons prévu un voyage fin Août 2010 en famille à l'étranger : l'opération ayant eu lieu, aura t-il le droit (en demandant par exemple une autorisation de sortie de territoire) de partir ?
Je vous remercie vivement pour vos réponses.